

Mairie de LANGUIDIC

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

N° 08

Séance du 21 mai 2012

Le vingt-et-un mai deux mil douze à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OLLIERO, Maire.

ASSISTAIENT A CETTE SEANCE :

MM. KERJOUAN, LE MOUILLOUR, HÉNO, LE LOUËR, LE ROUX, LE BOSSER, GARIDO, JEFFERIES, LE GAL, EVANNO, LE STRAT, CONAN J. PODEVIN, DAVID, HUE, CONAN M.F. MALRY, LE BOURSICO, DAGORNE, PENNANEACH'H, LORET.

ABSENTS OU EXCUSES :

MM. KERBELLEC, GUÉGANNO, KOHLER (P. à OLLIERO), NEDELEC (P. à KERJOUAN), LE PEN, PURENNE (P. à DAGORNE), LIZY.

Monsieur le Maire prie MM. les Conseillers de désigner l'un des membres du Conseil Municipal pour secrétaire. Madame Mélanie PENNANEACH'H est désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Objet :

Cours d'eau : inventaire

REÇU LE

30 MAI 2012

SOUS-PREFECTURE DE LORIENT

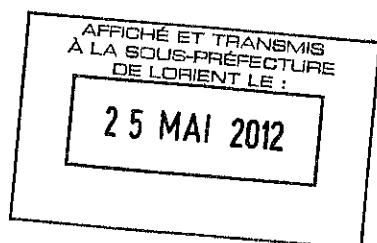
Monsieur François LE LOUËR, Maire-Adjoint, expose au Conseil Municipal qu'en application de la loi sur l'eau et sur les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, et dans le cadre de l'élaboration de Plan Local d'Urbanisme, une démarche d'inventaire des cours d'eau a été mise en œuvre sur le territoire communal.

Ce travail d'inventaire s'est appuyé sur un groupe de travail composé d'acteurs locaux connaissant bien le terrain : élus, associations environnementales, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et randonneurs.

L'ensemble de la cartographie a fait l'objet d'une validation par le SAGE Blavet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la cartographie relative à l'inventaire des cours d'eau sur le territoire communal,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toute démarche ou signer tout document se rapportant à cette affaire.



Extrait certifié conforme,
Fait à LANGUIDIC, le 22 mai 2012
Le Maire,

Maurice OLLIERO